

## Conditions d'accès à l'Espace client, service d'accès en ligne à ses données pour la clientèle d'Energiapro SA (le fournisseur)

1. Tout client peut accéder aux données de son contrat, de sa consommation d'énergie et de ses factures moyennant les conditions d'accès validées en ligne.
2. Les renseignements relatifs à la protection des données personnelles figurent dans le document « Déclaration de confidentialité » publié sur le site Internet du fournisseur.
3. Pour bénéficier du service, le client s'engage à fournir une adresse e-mail valide à laquelle le fournisseur peut l'atteindre pendant toute la durée du contrat.
4. L'accès en ligne aux données figurant sous le compte du client spécifié est strictement personnel. La transmission à un tiers des identifiants de connexion est placée sous la seule responsabilité du demandeur initial d'accès.
5. L'accès en ligne aux données est attaché à des paramètres dans la base d'adresses du fournisseur. Le changement de l'un des paramètres entraîne la suppression automatique de l'accès aux données.
6. Le fournisseur met ce service gracieusement à disposition de ses clients. Toutefois il se garde le droit de suspendre temporairement ou de supprimer partiellement ou complètement l'accès à ce service en tout temps sans en avertir préalablement ses clients.
7. Les informations mises à disposition ne le sont qu'à titre indicatif ; bien qu'elles représentent au mieux la réalité, seules les données que le fournisseur possède sur son système interne font foi. Le fournisseur gère la mise à jour des données mises à disposition des clients ainsi que la fréquence de cette mise à jour. Ainsi, les données figurant sous le compte du client sont fournies en temps légèrement différé par rapport à la situation réelle.
8. Tout changement concernant les informations du client ou le non-respect des conditions générales du fournisseur ou le non-respect des conditions d'accès à l'Espace client peut entraîner l'arrêt du service sans avis préalable de la part du fournisseur.
9. En acceptant ce service, le bénéficiaire se déclare conscient des lacunes et faiblesses potentielles, notamment dans le domaine de la sécurité des données et de l'accessibilité non autorisée de tiers, liées à l'utilisation des moyens informatiques et d'Internet. Il décharge expressément le fournisseur pour tout dommage qu'il pourrait subir de ce fait.